

# La Ville impose la replantation de 16 arbres sur le site du Blanc Gravier au Sart Tilman

Le collège communal de Liège a rendu un avis favorable qui impose la replantation de 16 arbres dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme relatif à la régularisation de l'abattage de cinq arbres sans autorisation sur le site du Blanc Gravier.

**L**e collège communal de la Ville de Liège vient d'imposer la replantation de 16 arbres sur le site du Blanc Gravier, au Sart Tilman : « Considérant le contexte actuel d'urgence climatique et écologique, il est impérieux que les arbres et la nature soient conservés. Le collège ne pouvait donc régulariser ces abattages sans imposer la replantation de nouveaux sujets sur le site », explique la Ville de Liège dans son communiqué.

Pour rappel des faits, le 18 mars 2019, la Fédération Wallonie-Bruxelles avait obtenu un permis pour la construction d'une infrastructure de mise en condition physique et la couverture partielle du terrain de rugby.

## **PAS D'AUTORISATION D'ABATTAGE**

Le 17 mars 2022, lors des travaux réalisés, l'inspecteur du bâti ainsi que l'inspecteur forestier de la Ville



**Au Sart Tilman.** © D.R.

de Liège se sont rendus sur place et ont constaté qu'une série d'arbres remarquables avaient été abattus sans autorisation. Une mise en demeure a été ainsi envoyée au porteur de projet.

Les demandeurs ont donc été obligés de déposer une demande de permis afin de régulariser la situation. Suite à différents contacts entre les services de la Ville et les demandeurs, la Ville a obtenu que 16 nouveaux arbres soient replantés sur le site dont trois gros calibres qui pourront ainsi compenser la perte de ces arbres abattus. ■